



Communiqué 2026 - 10

POUR AFFICHER S.V.P.

Le 13 août 2026

Procédure Élections provinciales

À la suite de notre précédent communiqué, l'employeur a pris la décision de ne pas considérer les requêtes d'absence déposées dans Sigma-RH pour la journée du 5 octobre, avec la mention «Période de vote - 3030».

Il mentionne considérer ces demandes comme toutes les autres requêtes, elles seront donc traitées tel que demandé.

Bien que nous sommes d'avis que des absences pour les élections soient prévisibles et facilement planifiables, l'employeur préfère gérer tous les besoins à la dernière minute.

Afin de retirer la requête et éviter la déduction de vos contingents, vous devrez communiquer avec votre gestionnaire le plus rapidement possible aujourd'hui, jeudi le 13 août 2026.

Pour vous prévaloir de votre droit de vote, l'employeur demande d'envoyer un courriel à votre gestionnaire d'ici le 30 septembre 2026. Nous vous invitons à le faire dès maintenant.

L'exécutif du SEMB SAQ (CSN)